

Le

automne 2007

N°189



Libéralisation du marché de l'énergie: la MRES ouvre le débat !

Grégory Cinus:
pour un théâtre engagé...
et comique !

Région/mouvements associatifs:
la charte d'engagements
réciproques

**L'été chaud des
sans papiers de Lille**



maison régionale de l'environnement et des solidarités

Sommaire

- 3 **Edito d'Hélène Chanson**
Energie collective
- 4 **Du côté de...**
Juris'sourds
- 5 **Actu MRES**
- **Forum des trois**
maisons
- **Education**
à l'environnement
- **Jardins, abeilles et mares**
- **Cité Environnement**
- **Virage Energie**
- 6 à 7 **Parole de...**
Grégory Cinus,
pour un théâtre engagé...
et comique !
- 8 à 9 **Regards croisés**
Libéralisation
du marché de l'énergie :
la MRES ouvre le débat !
- 10 **Décortiquons...**
Liberté, je décortique
ton nom !
- 11 à 12 **Entr'asso**
- **Région/mouvements**
associatifs :
la Charte d'engagements
récioproques
- **Informatique libre et**
solidaire à la MRES
- 13 à 14 **Tribune**
- **La thérapie sociale,**
une méthode coopérative ?
- **Le PEC : service au public**
et acte militant
- 15 **De l'air !**
- **Des alternatives aux piles**
- **Aides financières pour**
recupérer l'eau de pluie
- 16 **Tribune spéciale**
L'été chaud des sans papiers
de Lille



Brève

La nature serait-elle devenue le parent pauvre de l'éducation à l'environnement ?

Tel est le thème des prochaines Rencontres Régionales du Graine Pays du Nord qui se dérouleront les 27 et 28 octobre dans l'Avesnois.

La thématique choisie incite à plonger dans un lieu de nature. Chiche ! On revit la découverte d'un milieu comme dans le temps ! On repose les questions de plaisirs, de mystère, d'ancrage des concepts écologiques : énergie, cycle, biodiversité, interdépendance... mais aussi de connaissances scientifiques, de naturalistes passionnés...

Tél. : 03 20 53 52 80 - E-mail : grainenpdc@free.fr

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et créée en 1978. Au nombre de 100, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. La MRES a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

Le soutien logistique aux associations :

mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (accueil, reprographie, affranchissement...).

L'animation de réseau :

information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs...

La coordination de l'expression associative

auprès des acteurs institutionnels par exemple.

Les valeurs communes du réseau MRES sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

La gestion du Centre Régional d'Information et de Documentation

Le PA3D : Pôle Associatif Documentaire du

Développement Durable de la MRES abrite deux centres de documentation, ouverts à tous :

• Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MRES

Généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations et des partenaires extérieurs, anime le site web de la MRES et un réseau régional de Points Environnement Conseil.

• Le Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale

favorise la diffusion de l'information, la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

Horaires d'ouverture

Accueil MRES

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 19 heures Le samedi matin de 9 heures à 12 heures (sauf période de vacances scolaires).

Accueil PA3D

Pour le public : du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures. Le mercredi et le samedi matin de 10 heures à 12 heures. Pour les associations : du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures, de préférence sur rendez-vous.

édit



Energie collective

Nous aura-t-on interpellés, questionnés, critiqués... voire raillés... sur le changement de nom ! Eh oui, quasiment une année déjà pour la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités. Pourtant, quoi de plus légitime que de traduire au mieux ce qu'est ce réseau associatif ?

Dire ce que nous faisons, et faire ce que nous disons n'est pas une simple formule : j'en veux pour preuve notre pugnacité à vous offrir le « nouveau » livret lors des portes ouvertes tout à fait symboliques de notre dimension régionale. Vous en trouverez des illustrations concrètes dans différents articles du présent « 23 » (PEC, plan climat...).

Nous affirmons être un réseau riche d'associations actives enthousiastes, diversifiées. Mais volontairement engagées dans l'action collective et dans des valeurs clairement énoncées ; ne boudez pas votre plaisir en vérifiant ces affirmations par la lecture attentive des articles de Juris'sourds ou des Tambours Battants, de Natureville ou de la Ligue des Droits de l'Homme, du Pas de Côté ou d'UFC- Que Choisir.

Que dire de l'Agenda et des rendez-vous proposés à qui cherche une information sur des thèmes aussi variés que le logement ou le transport, la nature ou les droits de l'homme, l'éco-consommation ou les solidarités internationales.

Autre volonté que vous ressentirez au cours de votre lecture, je l'espère, c'est notre souci d'évaluer sans concession nos actions mais aussi nos différentes participations, il en va de notre crédibilité !

Je reprends à l'envi la formule de P. Henrart (vice-président MRES) : « Seule l'énergie collective peut faire avancer les choses » pour vous inviter à être acteur à votre manière. Vos avis et suggestions nous sont précieux, exprimez-les ! L'enquête sur le 23 en évolution est toujours d'actualité : donnez votre avis ! Êtes-vous prêts à alimenter la rubrique « courrier des lecteurs » ?

A vos plumes ou claviers !*

Compte tenu des avis déjà exprimés, encourageant notre démarche de progrès permanente, une surprise vous attend..... cet hiver !

Il arrive... Le nouveau 23, voyons !

Hélène CHANSON
Vice Présidente de la MRES

*p.hanssens@mres-asso.org

Le Chiffre qui tue

227%

d'occupation de la maison d'arrêt de Béthune

La non-grâce présidentielle du 14 juillet n'arrange rien à la situation préoccupante de surpopulation carcérale, dans la région comme dans le reste de la France...

Juris'sourds

Dans le lot des nouvelles associations qui ont rejoint cette année le réseau MRES, découvrez donc cette structure originale qui œuvre dans le vaste champ des solidarités.

L'association Juris'sourds a été créée début 2001 sur le constat des difficultés des sourds à accéder à la justice et au droit. Avant cette création, nous avons contacté l'association Rassadj. Emmanuel Jendrier nous a apporté ses conseils et Muriel Morel, alors présidente du RASSADJ, a accepté d'être la secrétaire de la nouvelle association.

Notre première action positive a été avec l'accord de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille, la création d'une permanence mensuelle gratuite d'avocat avec interprète en langue des signes. D'abord tenue dans la Maison de l'Avocat de Lille, elle se tient désormais alternativement à Lille, Roubaix et Tourcoing (Maison de Justice et du Droit).

Inversion des rôles dans un procès fictif

En 2002, nous avons tenu un procès fictif dans une salle d'audience du Palais de Justice de Lille. Dans cette parodie de procès, des sourds et des entendants pratiquant la langue des signes prenaient le rôle des magistrats, avocats, greffier, témoins et le rôle du prévenu était tenu par un entendant ne connaissant pas la langue des signes.

Celui-ci était perdu, incapable de comprendre ce qui se disait ! Le public, constitué de journalistes et de professionnels de la justice, a ainsi pu se rendre compte des difficultés rencontrées par un sourd lors d'un procès et il a aussi pu saisir l'importance de l'interprète professionnel en langue des signes lors d'un procès. En effet, auparavant, il était (et est encore) trop souvent fait appel à des interprètes non diplômés, enfants entendants de parents sourds, personnes ayant des rudiments de langue des signes pour assurer des traductions au

tribunal ou lors de gardes à vue. Ces personnes ne pouvaient évidemment pas garantir les trois bases du professionnalisme d'un interprète : neutralité, secret professionnel, fidélité de la traduction oral/langue des signes et langue des signes/oral.

Afin que les sourds désirant porter plainte puissent bénéficier d'un interprète lors du dépôt de leur plainte, une coopération a été menée avec le commissariat central de Lille. Ainsi, un fax adressé au commissariat indiquant qu'on est sourd entraîne le contact d'un service d'interprètes qui enverra quelqu'un lors du dépôt de la plainte.

De l'interprète au jeu de loi

Au vu des résultats de la permanence mensuelle d'avocat, notre quatrième action a été de contacter de nouveau l'Ordre des Avocats de Lille afin qu'il prenne en charge les frais d'interprète lorsqu'un sourd doit consulter un avocat en cabinet. C'est fait depuis janvier 2004.

Nous avons aussi organisé l'assistance à des procès correctionnels au Palais de Justice de Lille pour des adultes et adolescents sourds. La présence d'un interprète permet à ces personnes de suivre les procès.

Actuellement, nous travaillons sur la création d'un « jeu de Loi » destiné aux personnes sourdes (et pourquoi pas entendants ?). Rassadj et Le Pas de côté nous apportent leur expérience pour ce travail.

Enfin, par manque d'information et de communication (surveillants, services sociaux, personnel médical, autres détenus), les sourds en prison voient leurs conditions de détention aggravées. Pour les aider, un contact pris avec les Services Pénitentiaires de Lille a permis d'obtenir une carte de visiteur de prison.

Christian DECAILLON, Président

**Contact : jurissourds@yahoo.fr
et 06 87 92 12 66
23 rue Gosselet — Lille**

Blagues

Changement de nom de la MRES :

Que signifie MRES ?

- A. Maison régionale de l'environnement et des solidarités
- B. Maison à revenus essentiellement subventionnés
- C. Maison des ressources, des énergies et du social.
- D. Valérie Méresse interpellée par quelqu'un de pressé, « Hé, mres ! »

Quel était son ancien nom ?

- A. MNE, maison de la nature et de l'environnement
- B. MMA, Mouvement mondialiste alternatif
- C. MST, Milice pour la Surveillance de la Terre (avec intonation dure)
- D. MSN, Maison des sado-naturistes

Pourquoi y a-t-il eu changement de nom ?

- A. Parce qu'on n'avait rien d'autre à faire, que la machine à café était en panne, qu'on avait fini tous les niveaux de Tetris sur Playstation alors bon tiens si
- B. Pour prendre en compte tout l'aspect solidaire et humanitaire concernant beaucoup d'associations accueillies.
- C. Pour dissimuler des problèmes de fiscalité liées à l'ancienne structure, mais là j'ajoute que ça n'est pas vrai pour ne pas avoir un procès dès demain.

Yohann Metay

Biblio PA3D

Au cœur des combats juridiques ; pensées et témoignages de juristes engagés

E. DOCKES Paris, Dalloz, 2007
« Cet ouvrage est l'expression de la pensée et des témoignages de juristes qui, par leur engagement, par les valeurs sociales qu'ils défendent, se retrouvent au cœur des grands combats qui agitent notre société. Au contact des grandes souffrances subies, ils nous montrent la face sombre de notre système juridique, mais c'est pour en tirer une multitude de propositions et de remèdes possibles. » [Extrait]



La journée Portes Ouvertes de la MRES, une bonne occasion de sensibiliser le grand public à nos actions.

Education à l'environnement : « 50 outils pour se lancer »

Pour se repérer dans l'ensemble des outils belges et français d'éducation à l'environnement, 100 animateurs, éducateurs, enseignants, parents se sont lancés dans un vaste travail d'évaluation. Sur la base de critères communs, ils ont testé 170 outils, conçus et proposés par des associations, des institutions ou des éditeurs, et en ont retenu 50.

Ces outils s'adressent à des professionnels de l'éducation et de l'animation non spécialistes de l'environnement. Ce répertoire est disponible au Centre de documentation de la MRES.

Contact : v.dillies@mres-asso.org

Forum des trois maisons : « Associations et territoires : quels apports, quelles synergies ? »

Les Maisons des Associations de Roubaix et de Tourcoing et la MRES engagent une démarche commune visant à consolider le rôle et le savoir-faire des associations dans le développement du territoire. La première réalisation est l'organisation d'un temps fort d'expression publique préparé lors de 3 ateliers thématiques :

- **atelier 1** : « associations : rôles prestataire, attestataire, protestataire », mi-octobre à la Maison des Associations de Roubaix
- **atelier 2** : « idées reçues sur le monde associatif : comment les battre en brèche –

Du jardin aux abeilles en passant par les mares... ça bouge du côté du réseau Naturenville !

À la rentrée, mares et abeilles prennent le devant de la scène, avec l'exposition « *Autour des mares* » à la MRES et sur le terrain, jusqu'au 29 septembre, dans le cadre de l'année thématique du réseau « Tous à l'eau ». Temps fort « *À la découverte des abeilles et autres pollinisateurs*

de la métropole » en septembre-octobre, avec découverte des différentes ruches, récolte, extraction, dégustation de miels, animations nature...

Contact : Marie LEVÊQUE
m.leveque@mres-asso.org



Franc succès pour la fête des jardins au mois de juin

Brève

Participons au Plan climat régional

Le 18 décembre au Grand Palais de Lille, Cité Environnement recevra Albert JACQUARD et invitera collectivités, associations et entreprises à participer à la construction du plan climat régional. Elle organisera des échanges dès le 20 septembre sur un forum interactif www.cerdd.org, et le jour même, dans trois ateliers thématiques (transport, bâtiments, production industrielle et choix de consommation). Des coups de cœur valoriseront des actions concrètes de réduction de gaz à effet de serre.

Plus d'information sur :
www.mres-asso.org

Grégory Cinus, pour un théâtre engagé... et comique !

Grégory Cinus est le co-fondateur et le metteur en scène de la compagnie des Tambours Battants. Focus sur son parcours et celui de cette association, nouvellement membre de la MRES.

Peux-tu nous dire quelques mots sur les Tambours Battants ?

Les Tambours Battants ont été créés en 1998 par Didier Dumont, actuel Président et moi-même. Notre compagnie est passée professionnelle en 2002 et nous rassemblons 15 à 20 membres, des professionnels plus ou moins permanents, d'autres qui viennent ponctuellement et des amateurs.

A l'origine, nous faisons du théâtre comique, burlesque. Aujourd'hui nos spectacles sont plus variés et mêlent, selon les cas, théâtre, musique, acrobatie, danse, vidéo... Il y a trois groupes distincts au sein de l'association, aux lignes artistiques très différentes les unes des autres.

Quel est votre parcours ?

Ouh la... On peut dire que c'est assez varié et qu'au départ rien ne me prédestinait au théâtre.

J'ai une maîtrise en archéologie, décrochée après des études en histoire de l'art et un passage en études de publicité (l'erreur du parcours... erreur de jeunesse!).

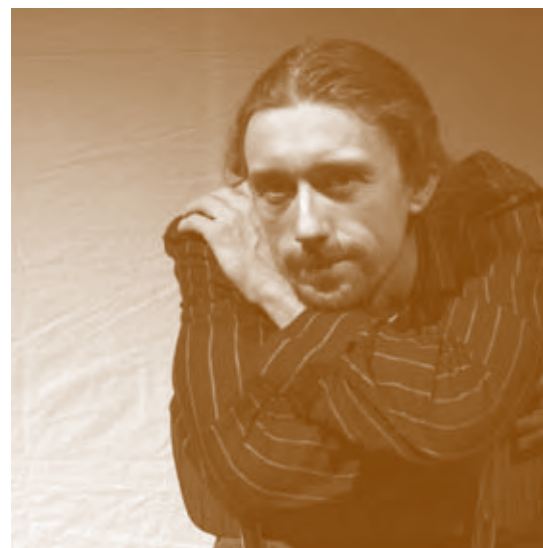
Je me suis mis au théâtre vers 18 ans par l'intermédiaire d'un copain. De fil en aiguille j'ai créé la compagnie, d'abord en amateur, puis participé à la création du ZEM Théâtre pour lequel j'ai été salarié durant cinq années. En 2002, j'ai décidé d'arrêter pour me consacrer uniquement à la création et professionnaliser les Tambours Battants. Notre premier spectacle professionnel, sans paroles et

en musique, s'appelait « Vertige(s) » et traitait de l'ascension sociale.

En réalité j'ai commencé en « autodidacte ». C'est sur le terrain que j'ai appris le plus de choses, avant de compléter cette expérience par diverses formations d'acteur.

Te considères-tu comme un « militant » ?

Oui et non, en tout cas mes spectacles ont toujours une dimension politique (difficile de le nier) et de plus en plus radicale. Avant de créer « L'OMC est notre amie », qui était une commande de l'AFIP, je ne connaissais rien de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), ni des échanges internationaux. C'est en mettant le nez dedans à travers



les recherches faites pour créer la pièce que j'ai pris conscience des inégalités mondiales. Je ne sais pas si je suis un « militant » mais j'ai envie de parler du monde dans lequel je vis. J'ai aussi envie que les choses bougent, que les gens bougent. Je ne sais pas animer des débats ou organiser des manifs, mais je sais faire des spectacles, alors voilà... Notre engagement se fait aussi en réaction face à un milieu du théâtre de plus en plus fermé, trop consensuel et politiquement correct.

Quel est le succès des pièces aujourd'hui ?

Comment sont-elles reçues par le public et les professionnels ?

L'OMC est notre amie par exemple, tourne depuis quatre ans dans le circuit militant et en théâtre de rue. Ce n'était absolument pas prévu, nous n'avons rien fait en terme de communication pour que cette pièce tourne, ça s'est fait de bouche à oreille. Alors que d'autres pièces pour lesquelles on s'est plus investi ont connu beaucoup plus de difficultés.

Nouveaux spectacles

Vendredi 12 et samedi 13 octobre – à partir de 20 h 00

Dans le cadre de la campagne AlimenTerre, en partenariat avec Cap Humanitaire
Salle Courmont (rue Courmont — LILLE)

• Les Déracinés du Nouveau Monde

Spectacle réunissant comédiens, acrobates et musiciens autour d'une frontière pour défendre l'utopie d'une nouvelle communauté mondialisée.

• 79 jours — Globalization World Tour

Spectacle aussi musical que visuel, « 79 jours » enchaîne les scènes à 100 à l'heure et taille un costard au libre-échange mondialisé.

Réservations : contact@tamboursbattants.org ou 03 28 52 42 69
Plus d'infos sur www.tamboursbattants.org

En général, il semblerait que nos pièces ne soient pas assez « politiquement correct » ou soient trop « rentre dedans » pour les programmeurs, c'est pourquoi nous avons du mal à les faire tourner en intérieur et dans les salles de théâtre classiques. Par exemple, *Le Pays de nulle part*, pièce inspirée de Peter Pan, traite du côté anarchiste des enfants, de leur rébellion et de leur liberté. Cette pièce a connu un réel succès auprès des enfants et des parents mais les programmeurs n'ont pas vraiment suivi...

Est-ce que c'est toi qui as créé toutes les pièces? Quelle est la prochaine création?

Disons que je viens avec une idée, je la propose aux membres de la compagnie, on fait des exercices, des impros sur cette idée et ensuite viennent les textes. Je m'inspire beaucoup des comédiens, de leurs idées.

Notre prochaine pièce est une extension massive de « L'OMC EST NOTRE AMIE ». Elle s'intitule 79 jours et s'attaque en plus au FMI, à la banque mondiale et à un bon paquet de multinationales. La réalisation est plus poussée artistiquement, il y a plus de musique (3 musiciens en live) et il y a de la vidéo (pour la version salle).

autour de la notion de « frontière ». Les deux spectacles seront créés simultanément les 12 et 13 octobre.

Es-tu satisfait de la place qu'ont pris Les Tambours Battants aujourd'hui?

Oui et non. Oui, car nous faisons ce que nous avons envie de faire. Non, parce que dans le milieu culturel, il devient vraiment difficile de faire tourner ses pièces ou alors il faut rentrer dans un moule. D'autant plus que nous ne sommes pas du tout subventionnés, ce qui nous permet une certaine liberté d'un côté mais de l'autre c'est très dur financièrement. A ce rythme, nous ne sommes pas sûrs de perdurer indéfiniment. Ce n'est pas si facile de diriger une compagnie, c'est un choix personnel mais un engagement fatigant.

Pourquoi avoir adhéré à la MRES?

C'était une étape naturelle après notre participation à Lille 3000 avec le Paradoxe indien. Cette pièce a été réalisée en collaboration avec plusieurs associations de la MRES. Nous avons également participé à la Journée Portes Ouvertes 2005 avec *L'OMC est notre amie*. Nous pensons également que le théâtre et le spectacle sont vraiment d'excellents outils de sensibilisation.

sérieux, on irait plus loin si on arrêta de faire son petit truc dans son petit coin et si on faisait un peu moins la gueule.

Tu es donc motivé à faire bouger les choses?

Oui, nous avons envie de travailler avec d'autres associations, de faire des choses collectivement. Il faut faire du bruit!

Propos recueillis par Marie GOBAILLE

Brèves

Semaine de la solidarité internationale

La Semaine de la Solidarité Internationale, organisée par la ville de Lille, aura lieu cette année du 15 au 24 novembre 2007. De nombreuses associations font vivre cet événement chaque année et 2007 promet un programme haut en couleur : théâtre, spectacle, conférences, ateliers, projections, débats, auront lieu tout au long de la semaine dans différents endroits de la ville. Lianes Coopération, le CRDTM, le Pas de Côté, EchoWay et bien d'autres y participent et vous donnent rendez-vous le vendredi 16 novembre à 19 heures pour l'inauguration à l'Hôtel de Ville.

Contact : Anne-Lise Nouvier
alnovier@mairie-lille.fr
www.lasemaine.org

Semaine d'éducation à la paix

Spectacles, conférences-débats, expos, animations...

A l'initiative de la coordination de la semaine d'éducation à la paix, initiée par l'IFMAN et le Pas de Côté, une centaine de structures proposent dans toute la région des actions variées. Notons entre autre le cyclo-tour du 6 au 14 octobre, un théâtre-débat à partir de la pièce « le clandestin » du Petit Théâtre Utile les 5 et 6 octobre à la MRES et la journée de clôture Festipaix au jardin Mosaïc le 14 octobre.

Plus d'infos : www.semainepaix.org



Tambours battants

En fait, nous créons cette saison le groupe « OPEN WORLD » autour de deux créations : « 79 jours », donc, et « LES DERACINES DU NOUVEAU MONDE », spectacle exclusivement corporel mêlant théâtre, musique et acrobatie

sation grand public. Nous avons remarqué que le réseau militant a tendance à s'adresser à lui-même. Par le spectacle nous espérons une ouverture plus grande. Pour nous, l'engagement politique et militant doit être festif. Je pense qu'il est trop

Libéralisation du marché

La MRES ouvre le débat !

Aux confins des débats sur les services publics et l'écologie, la MRES se saisit à présent du thème de l'énergie. Plusieurs contributions nous sont déjà parvenues: nous les publions dans les pages qui suivent. Cette réflexion se poursuivra pendant le dernier trimestre 2007, sous diverses formes: nous attendons vos réactions, interrogations, avis, propositions.

Commencée en 1998, la libéralisation du marché de l'énergie dans l'Union Européenne vient de franchir une nouvelle étape en France: depuis le 1er juillet 2007 les particuliers sont « libres » de choisir leur(s) fournisseur(s) de gaz et d'électricité. Cette possibilité était déjà offerte aux grandes entreprises depuis 2000, et aux PME, artisans et commerçants depuis 2004. Tous les consommateurs français peuvent désormais faire appel aux opérateurs « historiques » EDF et GDF, ou à des opérateurs privés: Poweo, Electrabel, Directenergie..., ou encore Enercoop, société coopérative garantissant la fourniture d'électricité d'origine renouvelable et le réinvestissement de ses bénéfices. Les prix, librement déterminés par les fournisseurs, feront l'objet d'un contrat. Dans tous les cas, le retour à des tarifs réglementés de EDF/GDF sera impossible.

Les tarifs réglementés assureront encore une certaine stabilité car ils sont fixés par les pouvoirs publics et leur évolution est contrôlée, mais ils ne peuvent être proposés que par EDF pour l'électricité et GDF

pour le gaz, et leur disparition est prévue pour 2010.

Après le transport aérien, le trafic ferroviaire de fret (et voyageurs dans certains pays d'Europe, comme la Grande-Bretagne), la poste, les télécommunications..., c'est un nouveau secteur, essentiel à la vie du pays, qui est ouvert à la concurrence.

Libre jeu de la concurrence = baisse des prix ?

Pour la Commission européenne, cette ouverture repose sur un postulat: le libre jeu de la concurrence conduirait à une baisse générale des prix et à une meilleure qualité de service. Mais un regard sur l'évolution des secteurs précédemment libéralisés nous incite au doute et à la réflexion.

En 2005, les associations de la MRES ont adopté un texte de positionnement commun sur les politiques énergétiques: nous y affirmons le droit à l'énergie pour tous, notre volonté de sortir progressi-

vement du nucléaire, d'encourager la sobriété énergétique et de développer les énergies renouvelables, ainsi que la nécessité d'un grand débat national sur la politique énergétique française, pour le renforcement et la démocratisation du service public de l'énergie. Le changement important qui vient de se produire rend nécessaire de réexaminer ces objectifs et les moyens que nous devons nous donner pour les atteindre; c'est pourquoi le Conseil d'Administration de la MRES a décidé l'ouverture d'un débat inter-associatif sur ce thème: les enjeux de la libéralisation, ses risques, les exigences de service public et les réponses apportées, la place et l'avenir du nucléaire, les incitations aux économies d'énergie dans une logique de marché, les opportunités pour des fournisseurs alternatifs et/ou « verts » etc.

Mireille HAVÉZ

EDA (Environnement Développement Alternatif)

Brève

Une victoire face aux bombes à sous-munitions

Fin 2005, Amnesty International et Handicap International, assurés au groupe AXA, s'aperçoivent de liens financiers entre leur assureur et des entreprises productrices de bombes à sous-munitions.

Après des tentatives infructueuses de dialogue, puis une large campagne de cartes postales (40 000 ont été envoyées), demandant à AXA de mettre fin à ces investissements, Amnesty International et Handicap International résilient le 1er mars 2007 leurs contrats d'assurance avec AXA et lancent une deuxième campagne de cartes et une action Internet.

Le 17 juillet 2007, AXA annonce sa décision de retirer progressivement ses investissements pour compte propre dans les entreprises productrices de bombes à sous-munitions.

Plus d'infos sur www.amnesty.fr

Biblio PA3D

Dossier documentaire : libéralisation du marché de l'énergie : retour d'expériences

Lille, Centre Régional d'Information et de Documentation de la Maison de la Nature et de l'Environnement, 2005

Les collectivités locales à l'heure des marchés de l'énergie : comment tirer parti de l'expérience européenne ? 5èmes Assises de l'Énergie, actes du colloque

Dunkerque, Communauté Urbaine de Dunkerque, 2004.

Ces assises ont permis de comprendre les enjeux de la libéralisation des marchés de l'énergie, et de s'enrichir des différentes expériences de nos voisins européens. Des questions subsistent tout de même: droit ou obligation de mettre en concurrence ? Comment organiser ses achats ? Quel avenir pour le service public ?

de l'énergie

UFC-Que Choisir : Consommateurs, conservez vos contrats actuels !

Dorénavant, les consommateurs peuvent :

- Soit rester aux tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics et uniquement délivrés par EDF et Gaz de France, en ne souscrivant à aucune nouvelle offre.

- Soit quitter les tarifs réglementés et choisir une offre aux prix du marché. Ces offres seront proposées par tous les fournisseurs, y compris EDF et Gaz de France.

L'UFC-Que Choisir alerte les consommateurs sur les conséquences de l'abandon des tarifs réglementés :

- Les risques d'augmentation violente des prix sur le marché libre sont bien réels. Les tarifs réglementés resteront ainsi inférieurs, voire très inférieurs pour l'électricité, aux prix de marché.

- Le choix que feront les consommateurs de souscrire une offre au prix de marché sera **irréversible**. Lorsque l'occupant d'un logement, qu'il soit propriétaire ou locataire, souscrira une offre sur le mar-

ché libre, ce logement ne pourra plus jamais bénéficier des tarifs réglementés.

Ainsi, les consommateurs qui quitteront les tarifs réglementés pourraient voir, comme on l'a constaté pour les entreprises, leur facture grimper de 65 %, soit une dépense annuelle supplémentaire de 1 200 euros pour un ménage de quatre personnes qui éclaire et chauffe son logement à l'électricité. Le ménage devra faire face à cette augmentation de prix puisque la loi lui interdit de revenir aux tarifs réglementés.

Depuis le 1^{er} juillet, l'UFC-Que Choisir place sous surveillance les marchés de l'énergie, grâce à :

- Un Indice des Prix de l'Electricité et du Gaz (IPEG), regroupant plus de 400 profils de ménages. Cet outil permettra de suivre l'évolution des prix sur le marché libre et régulé.



- Un observatoire des pratiques commerciales et des contrats, permettant de repérer dès la diffusion des premières offres, les éventuels abus commis par les professionnels et obtenir leur cessation.

L'UFC-Que Choisir dénonce l'inertie des pouvoirs publics qui n'ont rien prévu pour informer massivement les consommateurs sur les conséquences des choix qu'ils pourraient faire, dans un contexte économique et juridique nouveau et complexe.

Robert BRÉHON

Président d'UFC-Que Choisir Lille

Notre association lance une campagne d'information et met à la disposition des consommateurs :

Un serveur vocal d'information :

0 811 88 10 88 (facturé au coût d'une communication locale)

Solidarité internationale et électricité libre

Quel regard un militant associatif dans le domaine de la solidarité internationale peut-il avoir sur la libéralisation des marchés de l'énergie ?

Certes il peut se réjouir de voir les énergies renouvelables valorisées. Cela rejoint ses préoccupations : pour les pays du Sud énergies éolienne et photovoltaïque sont des préoccupations et toute recherche, toute avancée pour le profit réel des populations peuvent aider au développement.

Mais... quelle inquiétude aussi la réponse donnée chez nous... une plus grande libéralisation. Nous savons tous les dégâts causés dans les pays en développement par les privatisations... Prenons le cas de l'eau : que de batailles menées en Afrique,

en Amérique Latine — pensons à la Bolivie — pour que l'eau ne soit pas une banale marchandise devant générer des profits au détriment d'un accès pour tous à un bien commun de l'humanité. Nous pourrions multiplier les exemples. Nos partenaires du Sud, victimes de pratiques que nous cautionnons souvent, auraient beaucoup à nous apprendre. Notre regard sur le Sud nous interpelle sur ce que doit être une véritable solidarité par delà les discours rassurants sur des possibilités de choix et de coût moindre. Il y a un réel problème de fond. Lancer un signal d'alarme n'est pas marque d'archaïsme ou de naïveté, ce n'est pas non plus donner un blanc-seing à la situation actuelle où monopole n'exclut pas privatisation et développe-

ment d'énergies contraires au développement durable et à l'avenir de la planète. Il faut de toute façon rester vigilant et conserver toute notre capacité de mobilisation.

Robert HOLVOET
Président du CRDTM

Pour débattre sur cette question, participez à la table ronde organisée par EDA et la MRES en décembre 2007 (date à préciser)

www.mres-asso.org

Liberté, je décortique ton nom...

Radios libres, logiciels libres, libertins, Libération... Que de mots résonnant agréablement à nos oreilles sensibles ! Mais quand on articule péniblement « libéralisation du marché de l'énergie », nos organes renâclent et se ferment ! Comme le développement durable, la liberté peut être mise à toutes les sauces. Décortiquons donc ce mot « liberté » pour en savoir plus...

Etonnant comme le sens du mot « liberté » est associé souvent à « trop » au cours de l'Histoire judéo-chrétienne. Trop libres ? Insoumis ? Subversifs ? Libertins, donc licenciés ? Mais revenons aux origines.

« Libre » vient du latin « liber » qui désigne des personnes qui ne sont pas esclaves, qui n'appartiennent à aucun maître. Au fil des siècles, le sens évolue. Au Moyen-Âge, cela devient « qui n'est soumis à aucune autorité ». Au XVI^e siècle, est libre celui qui a le pouvoir de se déterminer. Le pouvoir de se déterminer, une belle avancée !

Sébastien-Roch Nicolas de Chamfort, moraliste du XIX^e siècle, l'a claironné : « La nature ne m'a point dit : sois riche ni sois pauvre, mais sois indépendant ». Autrement dit, sois libre.

Un « libéral » est même considéré comme quelqu'un de généreux, car il est digne d'être libre. Mais une personne libre est-elle forcément généreuse ?

De la liberté des Robins des Bois de l'énergie...

Avec la libéralisation du marché de l'énergie, marchons-nous joyeusement vers plus de générosité et des prix de l'énergie plus légers ? Ou bien est-ce un leurre et serons-nous garrottés par le marché des intérêts privés, qui vont mettre un bien d'intérêt général, l'énergie, dans leur escarcelle et faire grimper les tarifs pour leur petit profit ? Quid des négociations qu'on pouvait mener avec l'employé d'EDF, service public, en face à face, pour payer la facture un peu plus tard quand les fins de mois s'annonçaient difficiles ? Quid des Robins des

Bois de l'énergie, employés militants fichtrement libres (« soumis à aucune autre autorité que la leur ») qui, par solidarité, rebranchent les foyers dont l'électricité est coupée ? Avec les opérateurs privés, la liberté consistera-t-elle pour l'employé à appuyer sur un bouton qui entraînera une coupure immédiate quand la facture n'est pas réglée au jour dit ? Et drôle de paradoxe pourtant : c'est la libéralisation du secteur qui permet à des sociétés alternatives et innovantes comme Enercoop de se développer, en proposant des énergies vraiment renouvelables à tout français sensible à ces enjeux, tandis qu'EDF, entreprise dévouée à la République, nous entonne depuis des lustres (!) la chanson du nucléaire qui va sauver la planète...

... à celle des informaticiens solidaires

Toute autre est la chanson des logiciels libres qui contournent (attaquent ?) le système capitaliste. Ces drôles d'engins sont créés et améliorés par des individus, qui les diffusent et se les échangent libres de droits, sans demande de rétribution aucune. La liberté d'être solidaire, en quelque sorte. Mais dans le fond, sommes-nous réellement libres avec l'informatique, lorsque nous passons des heures devant l'ordi dans des échanges virtuels, sans risques et sans trop d'implication ? Sans nous jeter dans l'arène de la rencontre physique de l'autre, celui qu'on touche, qu'on embrasse ou qu'on gifle ? Enregistrer plutôt qu'éprouver est devenu un réflexe qui fait le malheur de notre



société depuis que la technique nous domine*. Au lieu de nous laisser porter par l'émotion devant un paysage de rêve, nous appuyons mécaniquement sur le bouton déclencheur de l'appareil photo.

Mais c'est une autre histoire, la liberté de rêver...

Patricia HANSENS
avec la « libre » contribution d'Arnaud
Jacquart de l'association Rouletaplume

* La tyrannie technologique, C. Biagnini,
G. Carnino, C. Izoard, Ed. L'Echappée,
2007

Brève

Moteur !

Régulation et expression du conflit considéré comme **moteur de l'action collective** ouverte : titre d'un nouveau stage de formation, par l'IFMAN et Rhizomes. Avec Eric Mahot et Dominique Cresson, en 7 jours espacés sur 3 mois au 1^{er} trimestre 2008. Des questions, précisions, propositions : atelier de sensibilisation à cette action de formation (et choix des dates / 7 jours en 2008), **le vendredi 9 novembre 2007 de 9 h 00 à 17 h 30**, chez Rhizomes (31 Bd de Beaufort Roubaix).

Inscription 03 20 66 24 10,
rhizomes@nordnet.fr,
fax : 03 20 66 24 10
rhizomes@nordnet.fr,
fax 03 20 66 24 19.

Région Nord-Pas-de-Calais/Mouvements associatifs : La Charte d'engagements réciproques

Le 15 septembre dernier, une charte a été signée entre le Conseil Régional et le monde associatif. Enfin une reconnaissance de l'importance des associations dans la région, de leur caractère innovant et de leurs apports au débat démocratique.

Une démarche de construction collective

Selon notre Larousse, charte signifie loi, règle fondamentale. Il me paraît nécessaire de revenir sur la genèse de cette règle fondamentale pour mieux traiter de son avenir.

- Fin 2005. Les associations et les collectifs d'associations alertent les instances publiques sur leurs difficultés.

- Début 2006. La Région organise des rencontres d'échanges et de discussions avec les associations. Ces rencontres se poursuivent jusqu'en mai.

- Juin 2006. 4 ateliers issus de ces rencontres « planchent » sur : bénévolat et évolution, conventionnement pluriannuel et procédures, utilité sociale des associations et indicateurs,

reconnaissance des associations en tant que corps intermédiaires. Charte.

- Automne 2006, printemps 2007. Le travail se poursuit sur les conventions pluriannuelles et la Charte qui est adoptée par la Région en avril 2007.

Il s'agit bien d'une réelle démarche de construction collective. Il faut que le caractère partagé de la Charte, manifeste dans son élaboration, perdure dans son application.

Son comité d'animation et de suivi (point 5 de la Charte) a été mis en place. Lui aussi paritaire dans son esprit, sa composition et son fonctionnement, il est essentiel à la vie et à l'efficacité de la Charte. Nous en reparlerons dans le prochain « 23 ».

Joël HEMERY — vice-président MRES

Application

Associations et services régionaux ont participé, sous la responsabilité de Ginette Verbrugghe (vice-présidente du Conseil Régional) à des travaux fructueux. Deux résultats majeurs pour répondre aux difficultés des associations :

- une Charte d'engagements réciproques adoptée le 02.04.07 par la Région,
- des conventions d'objectifs pluriannuelles à multiplier dès 2008.

Le travail en commun a permis à plusieurs directions de services régionaux d'apprécier autrement la diversité des associations. Se rendre compte qu'une association n'est pas forcément démocratique, par exemple (voir Prenons le droit n° 4, hiver 2006-2007).

Et tenir compte des trois registres d'action des associations, sans les réduire à leur économie : les dimensions d'attestation, de prestation et de protestation. Voir l'encadré Liberté de pensée.

RASSADJ, Rhizomes, la MRES, l'URIOPSS* et la CPCA** ont contribué à cette Charte Région-Associations qui a été publiquement présentée à Lille le 15 septembre. Si votre association veut faire évoluer ses statuts, son fonctionnement, ses pratiques en application de ces principes, elle peut s'adresser au réseau d'accès au droit RASSADJ N-PdC (références ci-contre).

Très originale, si on la compare à de multiples autres textes analogues, elle promeut notamment le refus de reproduire aveuglément les divisions de notre société (classes sociales, classes d'âge, rapports hommes-femmes, divisions liées à l'origine dite ethnique). Avec une priorité aux formations des bénévoles s'inscrivant dans ce principe.

Et tout ça, plus le reste, sera animé et suivi par un comité composé paritairement et où RASSADJ, la MRES et l'APES*** siègent. A suivre de près, pour dépasser la déclaration d'intention. Et appliquer cette Charte.

Lionel AYMARD — RASSADJ



* Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

** Conférence Permanente des Coordinations Associatives

*** Assemblée Permanente de l'Économie Solidaire Nord-Pas de Calais

Brève

Liberté de pensée

La Charte d'engagements réciproques Région-Associations invite à penser chaque association dans ses trois dimensions : attestataire, prestataire et protestataire ! Pensée ternaire due à Pierre Davreux, héritier et bonificateur d'une culture méthodologique nommée Entraînement Mental (EM) née en 1942, dans la Résistance. RASSADJ, La Talvère et Rhizomes proposent à tout un chacun de s'initier à l'enseignement de P. Davreux. Seules associations à proposer en France ce travail de la pensée tournée vers l'action, sans en émousser le tranchant, elles offrent la perspective d'une réappropriation de notre pouvoir penser.

Stage en résidentiel, du 22 au 26 octobre 2007

Organisation : RASSADJ, Tél. et fax 03 20 97 85 13, courriel rassadj@free.fr.

Désireux d'en savoir plus sur l'EM ?

Lisez : <http://www.entrainement-mental.info> et contactez-les

Informatique libre et solidaire à la MRES

Pourquoi s'intéresser à l'informatique libre et solidaire à la MRES? Parce que le monde du « libre » et le monde associatif ont de nombreuses valeurs communes: partage, coopération, passion, bénévolat, collaboration, développement durable... Et pourtant, les logiciels libres sont peu utilisés par les associations, alors qu'ils sont tout à fait efficaces, sécurisés et innovants.

C'est pour que ces deux mondes fassent plus ample connaissance qu'une exposition et des événements étaient proposés en juin dernier par la MRES, l'UFC que choisir, le Pas de Côté, le GON, l'ADAV, l'APRIL (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre), ANIS (Association Nord Internet Solidaire), Chtinux, CLX (Club Linux Nord Pas de Calais) et l'Univers.

Un exemple de valeurs communes : logiciels libres et développement durable

Champs économique et environnemental : le logiciel libre est-il viable?

- On optimise le recyclage des matériels informatiques avec des logiciels libres moins gourmands en ressources. On peut réhabiliter ainsi des parcs d'ordinateurs dits « obsolètes » pour une sécurité et une fiabilité équivalentes.

- Par le respect des standards, le logiciel libre rend accessible l'interconnexion des matériels informatiques et des environnements (Windows, Mac, Linux...) en favorisant un usage cohérent des ressources.

Champs social et environnemental : le logiciel libre est-il vivable?

- La communauté du libre a découvert (et re-découvert) des modes de fonctionnement coopératif et a mis en place une organisation qui peut être transposée dans un contexte de développement respectant l'environnement: villages coo-



pératifs, encyclopédie libre et pratique traitant des techniques alternatives de vie: ekopedia.org, projets de monnaies libres*...

Dans notre beau monde, dès qu'une ressource est partagée, elle est pillée par ceux qui en veulent toujours plus (eau, terre, air, etc). Avec les logiciels libres, c'est l'inverse qui se produit: grâce au droit de copie, aux échanges, aux améliorations, ils sont inépuisables. Plus le gâteau est partagé, plus il y en a. le modèle coopératif des logiciels libres pourrait aller au-delà de ce qu'on appelle la tragédie des communs.**

Champs économique et social : le logiciel libre est-il équitable?

- Les logiciels libres sont développés partout dans le monde et peuvent être modifiés localement, en France, au Sénégal, au Brésil, en Chine, pour les besoins de chacun.

- On peut légalement télécharger, diffuser, copier, utiliser et modifier ces logiciels. Ils sont disponibles pour tout le monde facilement. Il n'y a pas d'utilisation réservée aux pays plus riches, pas de version au rabais pour les pays pauvres.



- Pas de confiscation des idées au profit des dépositaires de brevets: la disponibilité des sources permet toutes les adaptations et la profusion de solutions informatiques.

Vous souhaitez accueillir ou voir cette exposition?

Cette exposition est disponible auprès du service TIC de la MRES en panneaux A3. Elle a été créée en licence creative commons BY-SA, c'est à dire que vous pouvez également la télécharger sur internet, la diffuser ou la modifier librement, en citant simplement les sources.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter la rubrique www.mres-asso.org/ils/ Pour tout renseignement ou conseil : Christophe Goddon, c.goddon@mres-asso.org

Petit jeu: remplacer les mots « logiciels » et « informatique » par le mot « amour » et faites nous part de vos réactions par un courrier des lecteurs. [le comité de rédaction].

* http://fr.ekopedia.org/Monnaie_libre_ou_open_money

** http://www.noolithic.com/article.php3?id_article=28

Aller vers le libre... mais pas seuls?

- des soirées d'échanges et des ateliers pratiques à l'utilisation et l'installation de logiciels libres et de linux à partir de 18h30 à la MRES, les 16 octobre et 18 décembre 2007.
- Des associations d'utilisateurs de logiciels libres en région et sur la métropole lilloise:
 - Chtinux (ex Campux) : www.chtinux.org
 - CLX (Club Linux Nord-Pas de Calais) : <http://clx.anet.fr/>
 - des entreprises solidaires pour vous accompagner:
 - ODYS-solutions (03 20 78 17 68)
 - CLISS XXI : www.cliss21.org

La thérapie sociale, une méthode coopérative ?

Le 14 juin dernier à Lille, Charles Rojzman nous a invités à un échange sérieux où il était question de violence, de conflit et... de coopération. Une soixantaine de personnes ont été captivées par la rencontre avec ce psychothérapeute, globe trotter et initiateur d'une méthode éprouvée dans des situations difficiles.



Charles Rojzman assure depuis de nombreuses années la préparation d'acteurs de terrain et de personnels de services publics à l'exercice de leur profession dans un contexte de crise. Il est lui-même intervenant régulier, de banlieues françaises à Groznyï, en passant par des villes américaines.

En quelques mots, la thérapie sociale c'est arriver à réunir des personnes qui ne se rencontrent pas (ou qui ne veulent pas se rencontrer) et qui ont quelque chose en commun : la souffrance. Petit à petit et par des exercices de parole et d'écoute, il s'agit d'amener ces personnes (non volontaires) à se poser la question de ce « qu'elles ont à gagner ensemble ». C'est un point de départ et d'appui nécessitant : une, deux, trois

(voire plus) journées de mise en route... Tout l'enjeu est de faire émerger des peurs (qui empêchent la rencontre), de s'adresser au « je ». Par exemple entre des jeunes adultes « turbulents » et des forces de l'ordre ou des représentants de l'autorité... « Dire les peurs peut calmer les peurs » Progressivement, chacun est amené à retirer le masque, à exprimer ce dont il a honte, et par là même à sortir d'un champ de représentation éloigné de la réalité... En fait, un processus se met en route : de la violence à la coopération en passant par le conflit (l'expression « brute » de désaccords).

Casser le cycle de la violence en exprimant les conflits

Par exemple, dans certaines banlieues, des relations peuvent être bâties sur la violence, qui elle-même entraîne de la violence. Cycle sans fin, entre habitants, mais aussi habitants et institutions (qui disent, « nous, on fait bien »). Tout le monde se renvoie la responsabilité de la violence. Arriver à réunir un groupe, c'est faire en sorte que les personnes apprennent la rencontre, la confrontation et que des conflits puissent émerger... Je parle comme personne, et non en temps que chef ou travailleur social... Lorsqu'il y a possibilité de dire, inmanquablement le « pas de côté » se produit.

L'objet n'est pas l'entente, mais l'expression de ce que chacun fait et de la façon dont il le fait. Il s'agit de créer une dynamique pour que les personnes cessent la violence.

C'est un processus long et sinueux, qui prend plusieurs mois et qui nécessite des moyens. Pour qu'il y ait participation, cela peut aller jusqu'à l'indemnisation des habitants (« nous sommes payés parce que nous faisons le même travail au service de la collectivité »). Il y a engagement de la part de personnes enlées dans des problématiques souvent difficiles !

C'est une démarche passionnante, qui met en avant une méthode éprouvée par Charles Rojzman, lui-même formateur. Elle génère du mieux-être au niveau des individus et c'est déjà énorme. « Prendre sa vie en main » est mis en pratique, quelle belle aventure...

Le Pas de Côté, Yves MACQUET
Email : contact@lepasdecote.org
Tél. : 03 20 52 18 48

Biblio PA3D

Savoir vivre ensemble. Agir autrement contre le racisme et la violence

Rojzman, Charles / Pillods, Sophie
La Découverte

Le site internet de la thérapie sociale :

<http://www.therapie-sociale.com>

Brève

Quels accès pour le Grand stade ?

Dans le cadre de l'enquête publique de juin 2007, EDA s'est exprimée sur la révision du Plan local d'urbanisme. Pour notre association, celle-ci n'est guère ambitieuse : certes, elle facilitera la circulation des bus, des vélos, elle prévoit des passerelles pour piétons, des ronds points, des aménagements de voies routières.

Cependant, une métropole qui se dote d'un tel équipement sportif se doit d'être innovante, avant-gardiste dans ses offres de déplacements. Nous souhaitons :

- l'intensification du rôle de la ligne ferroviaire Gare St-Sauveur/Baisieux,
- le doublement de la ligne 1 du métro pour assurer les liaisons avec les TGV — TER et TERGV
- le développement des pôles d'échanges hors métropole pour y laisser les voitures et bénéficier d'une offre de Transports en commun cadencée, permanente et sécurisée.

Anita VILLERS — EDA

Le PEC : service au public et acte militant



Le Centre d'Initiation à l'Environnement Urbain est une association d'éducation à l'environnement traitant essentiellement les questions liées à la complexité de la ville et de ses flux. Eduquer dans la ville, éduquer par la ville, éduquer pour la ville, tel peut être un rapide résumé de notre projet. Depuis 2004, le CIEU est labellisé CPIE Villes de l'Artois (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Le CPIE a donc pour mission première de sensibiliser les différents publics aux thématiques liées à la ville, leur permettant ainsi de devenir des citoyens-acteurs dans leur ville. Depuis une dizaine d'années, pour compléter cette mission, nous avons rejoint le réseau Point Environnement Conseil (PEC) mis en place par la MRES dans la Région

Pourquoi un PEC ?

Le PEC est un lieu de ressources où le public peut trouver des réponses ou des pistes de réponses à toutes les questions qu'il se pose sur l'Environnement, et ceci gratuitement.

« Quels sont les effets de la pollution sur ma santé? Avez-vous des outils pédagogiques sur l'eau? Pourquoi trier mes déchets? ». Voilà quelques questions auxquelles l'animateur du PEC tente de répondre. Grâce au réseau régional des PEC, il y aura toujours quelqu'un pour renseigner ou orienter le public vers une autre structure, s'il n'a pas immédiatement la réponse.

Même si au CPIE Villes de l'Artois, nous traitons essentiellement les questions liées à la ville, l'animatrice PEC est formée pour répondre à la grande majorité des questions sur l'environnement et plus largement sur le développement durable. Cela fait la richesse de cette action.

Comment faire vivre un PEC ?

Mais il y a aussi le revers de la médaille. Cette mission de renseignement, d'orientation, de conseils, et même d'accompagnement trouve difficilement des aides financières pour la mener. Elle est prise sur le fonctionnement global de la structure et de ce fait n'est pas toujours une priorité. Le nerf de la guerre oblige parfois à faire des choix et c'est une réunion du réseau ou une permanence qui sautent au profit d'une action qui couvrira, elle, les frais de salaire.

Service au public, acte militant, l'animation d'un PEC reste nécessaire, dans une région où les enjeux environnementaux sont colossaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le nombre croissant de demandes



CPIE - VA

A Arras, les enfants mènent l'enquête sur les transports

sur le site Internet, les stands d'information du réseau ou par téléphone sont passés de 8 890 en 2005 à 11 560 en 2006, soit une augmentation de 30 % !

Claire FONTENEAU
Médiatrice en écologie urbaine
cpie-va@wanadoo.fr

Brève

Festival des droits de l'homme

Comme chaque année, la Ligue des Droits de l'Homme organise d'octobre à décembre un Festival des droits de l'Homme à travers toute la région. Au programme cette année: « Citoyens ici, citoyens ailleurs et développement durable... » Un thème très MRES. Ce colloque se déclinera notamment par de nombreuses conférences et expositions parmi lesquelles la venue de Jean-Pierre Dubois à Arras, Hénin et Béthune, l'organisation d'une table ronde à la MRES avec Michel Tubiana et EDA sur le thème « Réfugiés politiques, économiques et climatiques » en novembre. Et un colloque sur le colonialisme avec l'historien Gilles Manceron et le sociologue Saïd Bouamama à la Maison de Quartier Vauban, le 1er décembre. Cette dernière manifestation s'accompagnera d'un repas et d'une soirée festive gratuite et ouverte à tous. Sans oublier la semaine des droits de l'Homme, début décembre avec le soutien et le concours de Ginette Verbrugge et de la Mairie de Lille.

Que sont les PEC ?

- a) Des produits nocifs à l'environnement, polluants, créés pour désincruster les saletés de plus de 3 semaines fixée sur les assiettes des célibataires endurcis, et soit disant au citron pour nous faire croire à un bien naturel et qui font buiiic quand on passe le doigt dessus pour s'assurer que c'est bien propre, comme si on était trop con pour pas le voir nous même ?
- b) La bosse molle sur mon sein droit
- c) Points Environnement Conseil

Blague

Des alternatives aux piles

Qui n'a pas une lampe de poche chez soi et les piles usagées qui vont avec, traînant dans les tiroirs?

Le problème principal des piles est la pollution qu'elles génèrent: une pile bouton au mercure qui se retrouve dans la nature pollue un m³ de terre et 1000 m³ d'eau pendant cinquante ans...

Pour la lampe de poche, sachez qu'il existe aujourd'hui des lampes à ampoules LED(1) et à système « dynamo » qui ont l'avantage de remplacer les piles (quelques tours de manivelle peuvent donner plus d'une heure d'autonomie et sont rechargeables des milliers de fois).

Ces nouvelles lampes permettent de s'éclairer à moindre coût pour l'environnement et l'utilisateur. Cela a été rendu possible par l'apparition d'un type d'ampoule complètement différent de l'ampoule traditionnelle, l'ampoule à LED. Rapidement, l'intérêt de cette ampoule est triple:

1 — D'une part une transformation de l'électricité en lumière très efficace. Une ampoule traditionnelle transforme 80 % de l'électricité consommée en... chaleur (vous savez, le petit filament qui brûle) et seulement 20 % en lumière. Une ampoule LED fait le contraire, 80 % de lumière pour 20 % de chaleur.



Jean-Luc Munro

2 — D'autre part une longévité sans commune mesure. L'ampoule d'une lampe torche classique dure une vingtaine d'heures. Une LED durera entre 50 000 et 100 000 heures.

3 — Enfin une résistance à toute épreuve. La LED n'a pas de filament et est recouverte de polycarbonate, le plastique des hublots d'avion. Résultat: elle résiste sans problème à des chocs violents.

Chargeurs solaires

Les chargeurs solaires sont également une alternative aux piles. Ils sont utilisables pour les appareils à batterie rechargeable tels que caméscopes, appareil photo, téléphone, ordinateur, PDA... Il existe des

petits panneaux de la taille d'une feuille A4, voire moins. Ces petits chargeurs solaires permettent de recharger la batterie mais aussi, selon l'appareil, d'utiliser directement l'énergie solaire. C'est bien pratique quand on veut écouter son baladeur en marchant. Le chargeur se met sur le sac ou à la ceinture et alimente directement le baladeur sans vider les piles!

Les textes ont été écrits en collaboration avec Patrice Cohen, qui est un passionné des lampes de poche écologiques, et qui est le directeur des sites lampesdepoche.com et chargeurs-solaire.com.

Marie GOBAILLE

(1) DEL pour Diode ElectroLuminescente, également appelée LED pour Light-Emitting Diode

La rubrique du PEC

Aides financières pour récupérer l'eau de pluie

Après les énergies renouvelables, de nouvelles aides se mettent en place pour encourager les particuliers à participer à l'effort collectif de protection des ressources naturelles. Cette fois, c'est sur la récupération d'eau de pluie qu'est mis l'accent.

En effet, l'eau de pluie peut vous faire réaliser jusqu'à 50 % d'économie sur votre facture d'eau. Utiliser l'eau de pluie revient également à préserver les ressources en eau potable.

Pour vous aider à installer chez vous un système de récupération d'eau de pluie, l'État a mis en place un crédit d'impôt à hauteur de 25 % des dépenses, (plafonné à 8 000 euros pour une personne et 16 000 euros pour un couple) pour les installations réalisées entre 2007 et 2009 et réservés à un usage extérieur.

Par ailleurs, plusieurs collectivités « offrent » une prime supplémentaire de 50 à 100 euros pour l'installation de tels équipements.

Dans toute la région, le réseau des 18 Points Environnement Conseil vous renseigne gratuitement sur les aides financières existantes, vous transmet sur simple demande une liste d'installateurs, et met à disposition de tous de la documentation sur le sujet.

Plus d'infos sur les PEC : www.pec5962.org

Blague

Quelles sont les principales énergies renouvelables ?

- A. Les candidats à la nouvelle star, toujours plus nombreux mais produisant hélas beaucoup de déchets.
- B. L'intelligence humaine, très rare et uniquement disponible chez les artistes de spectacle vivant.
- C. Les bénévoles de la MRES, d'ailleurs on recrute...
- D. Le vent, le soleil, l'eau.

Yohann METAY

L'été chaud des sans papiers de Lille

L'été des sans papiers a été agité à Lille. Suite à des interpellations survenues à la mi-Juin, des sans papiers de Lille et Roubaix, principalement Algériens et Guinéens, déclenchent une grève de la faim. Ils en ont assez des interpellations, mises en rétentions, promesses jamais tenues de régularisation, de l'inquiétude permanente. Action de désespoir qui met les associations devant le fait accompli quand la grève est « officialisée » à la mi-juillet.

Vont suivre jusqu'à la Braderie une succession de péripéties qui auraient pu tourner au drame: 75 jours de grève de la faim avec ses multiples hospitalisations, expulsion des urgences, interventions de la police aux frontières, charter, comparution devant le TGI et en appel, tentatives de médiation, double langage, interventions des partis de Gauche et des avocats, mobilisation étonnante pour un mois d'août, pour finalement une sortie de crise qui ne satisfait personne mais qui permet d'éviter les séquelles graves.

L'objectif de la Préfecture: mettre fin à l'exception lilloise

Si la grève se déclencha à une période et dans des conditions particulièrement inopportunes, la Préfecture saisit très vite le bénéfice qu'elle pouvait en tirer: Mettre le CSP 59 hors jeu et casser les accords Delarue de 2004 qui créaient dans le département du Nord des structures de dialogues uniques en France. Pour cela pas de détail: blocage de la Bourse de travail de Lille, tentative de contourner les associations reconnues par les accords Delarue (LDH, MRAP CSP, Cimade) au profit d'associations périphériques plus gestionnaires moins combattantes et en conflit avec le CSP, mesures répressives instaurant une confusion permanentes entre l'administratif et le judiciaire, refus de toute compassion pour des sans papiers livrés à la boue, aux bouches

de métro et aux sarcasmes de la police et des bien-pensants

Du Sarko au petit pied... Et beaucoup de souffrance physique et morale...

Une sortie de crise qui peut préserver l'essentiel

Les initiatives préfectorales se sont soldées par des échecs: les juges n'ont pas cédé au chantage. Les sans papiers ont maintenu leur confiance au CSP à la Ligue des droits de l'Homme et au MRAP et c'est à travers elles qu'une « sortie de crise » a pu être trouvée.

Mais l'échec est aussi patent pour les grévistes. La grève de la faim n'est pas une forme d'action acceptable. En prenant cette initiative spontanément en juin, les sans-papiers ont cédé au désespoir mais ils ont aussi failli fournir au Préfet l'occasion de réaligner le Nord sur la règle générale, c'est-à-dire sur l'application brutale des lois de plus en plus dures et inhumaines concoctées par le couple Sarkozy-Hortefeux... Les excès de vocabulaire ont donné prétexte à la mise à l'écart (que nous espérons momentanée) du CSP. Les recours contre les rejets seront plus difficiles en son absence et de nouvelles formes de défense devront être élaborées.

L'existence d'une mobilisation permanente, la forte cohésion de fond entre CSP, LDH MRAP et partis politiques de Gauche, la mobilisation judiciaire des avocats, les échos de la grève dans la presse régionale, nationale et internationale: Tout cela a permis de sauvegarder l'essentiel: le respect de la dignité des sans-papiers et l'existence d'un état de droit.

Un état de droit qui doit normalement empêcher le pouvoir de faire tout... et n'importe quoi...

Gérard MINET, secrétaire régional de la LDH

Forum Régional des outils pédagogiques sur le développement durable

Connaître et protéger la nature, économiser l'énergie, gérer les ressources, reconnaître et respecter l'autre, s'engager dans la solidarité, tels sont les thèmes abordés lors de ce forum destiné aux professionnels de l'Education Nationale, des secteurs de l'animation et de la formation. Nouveauté cette année: cette manifestation accueillera les acteurs de l'Economie sociale et solidaire.

→ Mardi 2 et Mercredi 3 octobre 2007 à Lille, salle du Gymnase. Le mardi après-midi s'adressera plus particulièrement aux animateurs avec une journée d'échanges du Graine Pays du Nord

→ Mercredi 10 octobre 2007 à Maroeuil (62) avec l'association Sub Artesia

→ Mercredi 17 octobre 2007 à la MJC de Saint-Saulve (59) avec le STAJ Nord Artois (Service Technique pour les activités de jeunesse)

Plus d'infos: Jean-François GONET
jf.gonet@mres-asso.fr

Publication trimestrielle éditée par:

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Directeur de publication: Gérard Minet

Coordinatrice: Patricia Hanssens

Comité de rédaction et de relecture:

Colette Bloch, Hélène Chanson, Dominique Dupont, Marie Gobaille, Emmanuelle Latouche, Philippe Lebeau, René Penet, Laurence Barras, Philippe Roelandt, Marie-Paule Serrurier, Janine Taillé, Laureline Vallat

Ont également participé à ce numéro:

Christian Decaillon, Véronique Dillies, Marie Lévêque, Marion Veyrières, Audrey Delemer, Marie Gobaille, Mireille Havez, Robert Bréhon, Robert Holvoet, Joel Hemery, Lionel Aymard, Christophe Goddon, Yves Macquet, Claire Fonteneau, Anita Villiers, Judicaël Potonnet, Gérard Minet.

Photos: MRES sauf crédit

Illustration: Boualem Khelifi, Gaëlle Pruvost

Blagues: Yohann Metay

Mise en page: Mac Munro 0320075288

Ce numéro est gratuit • Valeur 3 euros

Dépôt légal à parution / N° ISSN: 1142 1800

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités Lille-France

23, rue Gosselet 59000 Lille

Tél.: 03 20 52 12 02

Fax: 03 20 86 15 56

Mél: mres@mres-asso.org

Site Web: www.mres-asso.org



23, rue Gosselet 59000 LILLE — FRANCE
Tél.: 03 20 52 12 02 — Fax: 03 20 86 15 56
mail: mres@mres-asso.org — www.mres-asso.org
SIRET / 315 313 205 000 17 — APE: 913E

Retrouvez le 23 sur le site de la mres: www.mres-asso.org, rubrique « activités »